



Garantie	
DRiV	9440
NAPA échappement	

**Déclaration de garantie de base :**

DRiV™ garantit tous les produits contre les défauts de matériaux et de fabrication.

**Période de garantie :**

90 jours.

**Conditions de validité de la garantie :**

NAPA® Systèmes d'échappement garantit les produits Soundmaster admissibles contre les défauts de matériaux et de fabrication dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. Cette garantie n'est pas transférable.

**Limitations :**

Cette garantie est limitée au remplacement de la pièce défectueuse. Les frais d'expédition, de déménagement et d'installation ou les coûts de main-d'œuvre ne sont pas inclus.

**Exclusions (ce qui annule la garantie) :**

Cette garantie ne s'applique pas aux produits qui ont été modifiés, incorrectement installés ou installés sur des véhicules utilisés à des fins commerciales ou de course.

**Conditions de validité de la garantie (procédures) :**

Pour faire une réclamation au titre de cette garantie, renvoyez le produit défectueux avec le reçu original daté au revendeur chez lequel il a été acheté pour vérification et échange au titre de cette garantie.

**Avertissement :**

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez avoir d'autres droits, qui varient d'un État ou d'une province à l'autre. Toute garantie implicite que vous pourriez avoir en vertu de la législation de l'État ou de la province est limitée à la même durée que la présente garantie. Certains États et provinces n'autorisent pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les limitations et exclusions ci-dessus ne s'appliquent peut-être pas à vous.

**Divers :**

Pour tout renseignement ou assistance concernant cette garantie, contactez votre magasin NAPA Pièces d'auto local.